

## CONTEXTE NATIONAL

Ces dix dernières années, on observe que chaque année une vingtaine de départements connaissent en France des restrictions de consommation de la ressource en eau .

Les outils de gestion de crise que sont les arrêtés sécheresse, réservés théoriquement aux épisodes climatiques exceptionnels, sont devenus des outils de gestion courante des ressources en déficit chronique.

La Circulaire 17-2008 du 30 juin 2008 fixe à l'échelle du territoire national, les objectifs généraux visés pour la résorption des déficits quantitatifs en eau :

1. **Mise en cohérence des autorisations de prélèvements et des volumes prélevables (au plus tard fin 2014) ;**
2. Dans les bassins où le déficit est particulièrement lié à l'agriculture (ce qui n'est pas le cas du bassin Savoureuse), constitution d'organismes uniques regroupant les irrigants et répartissant les volumes d'eau d'irrigation.

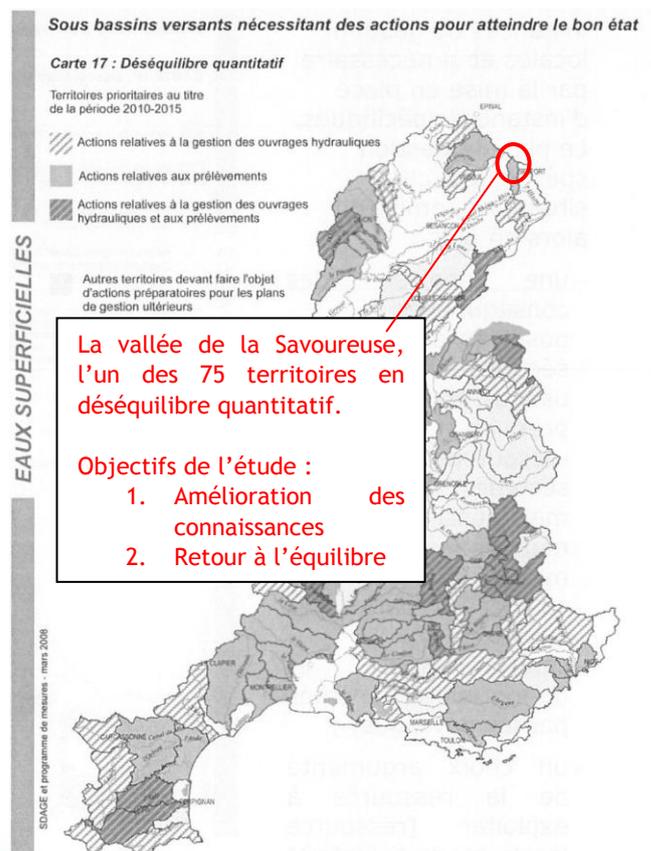
### Les grandes étapes pour y arriver :

- ✓ Détermination des **volumes maximums prélevables**, tous usages confondus (= **études volumes prélevables**).
- ✓ **Concertation** entre les usagers pour établir la répartition des volumes.
- ✓ **Mise en place d'une gestion collective de la ressource**

## SA MISE EN APPLICATION DANS LE BASSIN RHONE -MEDITERRANEE-CORSE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), approuvé le 17 décembre 2009, contribue à la mise en œuvre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Il fixe pour 6 ans, jusqu'en 2015, les objectifs de qualité et de quantité des eaux superficielles et souterraines.

La présente étude répond à l'orientation fondamentale n°7 qui vise à atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir. Le constat actuel montre qu'environ 75 territoires sur le bassin Rhône-Méditerranée, dont la vallée de la Savoureuse, sont dans une situation d'inadéquation entre la disponibilité de la ressource et les prélèvements.



**PERIMETRE DE L'ETUDE**

**ETUDE DE DETERMINATION  
DES VOLUMES PRELEVABLES**

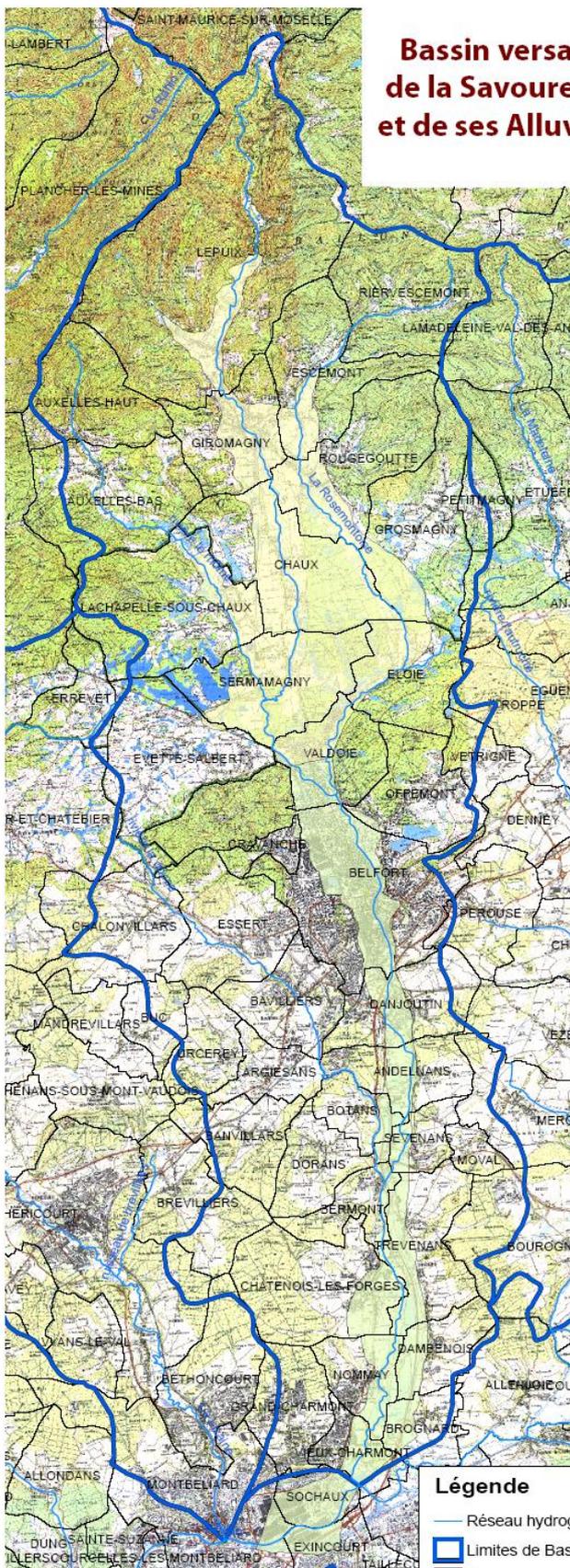
**Bassin versant  
de la Savoureuse  
et de ses Alluvions**

**LE BASSIN VERSANT DE LA  
SAVOIREUSE ET DE SES  
ALLUVIONS**

La Savoureuse prend sa source à 1200 m d'altitude sous le Ballon d'Alsace et conflue, au terme d'un parcours de 40 km, avec l'Allan dans le département du Doubs.

Ses principaux affluents, sont la Rosemontoise en rive gauche, et en rive droite le Rhône, et la Douce.

Son bassin versant, affluents inclus, et correspondant au périmètre de l'étude, mesure 225 km<sup>2</sup>.



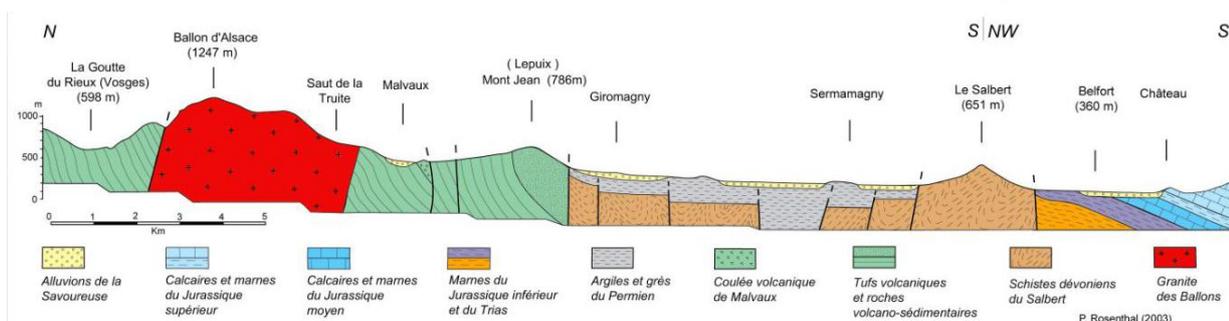
**Légende**

- Réseau hydrographique
- ▭ Limites de Bassins
- ▭ Communes
- Masse d'eau**
- ▭ Alluvions de la Savoureuse amont
- ▭ Alluvions de la Savoureuse aval

## LE CONTEXTE LOCAL

La rivière la Savoureuse traverse la ville de Belfort puis, jusqu'à sa confluence avec l'Allan, le cœur du pôle économique du Nord Franche Comté (ensemble industriel et tertiaire le plus important de la région).

Ce cours d'eau cumule les particularités d'une rivière de montagne dans un environnement de massifs granitiques (où la réserve en eau dans le sous-sol est quasi-inexistante), qui traverse une zone fortement urbanisée et industrialisée, dont les besoins en eau sont significatifs et croissants.



-3-

Coupe géologique synthétique du linéaire de la Saoureuse (source : Rosenthal et S.André 2003)

De par ses caractéristiques naturelles, la capacité de la tête de bassin à stocker et à réguler ses débits est très limitée.

A l'aval, les nappes alluviales et glaciaires localisées entre Giromagny et Belfort constituent les principales ressources en eau de la région. Elles présentent de très belles perméabilités. Leurs faibles extensions latérales et leur épaisseur sont réduites, ce qui en font des ressources aux capacités limitées.

Ce contexte provoque de très importantes variations de débit dans la rivière, qui peuvent être divisées par 10 en situation d'étiage au niveau de Belfort. Le cours d'eau n'est alors plus constitué que d'un écoulement résiduel, ne répondant pas aux besoins des milieux naturels, sans pour autant satisfaire entièrement les besoins en eau du bassin.

*La Savoureuse en situation d'étiage en amont de Belfort : un écoulement modeste, qui peut n'occuper que 1 m de la largeur du lit de la rivière*



## METHODOLOGIE/ORGANISATION DE L'ETUDE

1. Acquérir une vision globale des réserves en eau et des usages et besoins locaux (y compris ceux du milieu naturel)
2. Engager une concertation avec les différents usagers de l'eau en vue d'établir des compromis sur la répartition des ressources

Phase 1 et 2 (avril - juillet 2011)	<p>La première étape de l'étude consiste en l'acquisition par enquête des données de prélèvement dans le bassin de la rivière Savoureuse.</p> <p>Ces informations seront intégrées à une base de données, et un outil cartographique. Ces derniers donneront une vision globale des déséquilibres en eau du bassin (2<sup>ème</sup> étape de l'étude).</p>
Phase 3 (juillet - octobre 2011)	<p>Lors de l'étiage 2011, les débits de la Savoureuse seront mesurés. <b>Nous évaluerons alors l'incidence quantitative des prélèvements</b> d'eau du bassin sur les écoulements. Nous comparerons ces écoulements avec la situation fictive, obtenue par modélisation, où ces prélèvements étaient inexistantes.</p>
Phase 4 et 5 (juillet - octobre 2012)	<p>Dans une 4<sup>ème</sup> étape, les débits minimums nécessaires à un <b>maintien satisfaisant de la vie</b> dans la rivière seront déterminés sur la base d'investigations de terrain. C'est avec l'objectif de préserver ces débits que seront alors définis les volumes d'eau en surplus, que l'on pourra prélever dans l'hydrosystème, avec un préjudice acceptable pour les milieux naturels (objet de la 5<sup>ème</sup> étape).</p>
Phase 6 (novembre - décembre 2012)	<p>Le retour à l'équilibre à l'échelle du bassin étant clairement identifié comme une des finalités de l'étude, son épilogue consistera à proposer (dans le cadre de la démarche de concertation avec les gestionnaires), des scénari de répartition des ressources entre les différents usages.</p>

-4-

### LA DEMARCHE DE CONCERTATION ASSOCIEE AU NIVEAU LOCAL :

La concertation avec les gestionnaires des ressources en eau fait partie de la mission du Cabinet REILE. Elle sera organisée autour des réunions thématiques suivantes :

1. Synthèse de la situation et bilan des prélèvements actuels et futurs (Octobre 2011)
2. Présentation de la nappe alluviale de la Savoureuse, et de l'évaluation des interactions entre ressources (d'après modélisation hydrogéologique de la nappe de la Savoureuse - Janvier 2012).
3. Quantification des besoins en eau des milieux naturels. Définition de niveaux d'alerte permettant le maintien d'écoulements minimums, et par conséquent de la vie dans la rivière Savoureuse (Octobre 2012)
4. Capacités de production d'eau dans le bassin Savoureuse, comparaison avec les volumes actuellement détournés. Bilan de la procédure de concertation, propositions pour la gestion des ressources en eau dans le bassin Savoureuse (décembre 2012).

Suivi de l'étude sur <http://cabinet-reile.fr/>

Les études techniques seront mises à disposition sur le site internet du Cabinet REILE .

### Identification des ressources stratégiques dans les alluvions de la Savoureuse, de l'Allaine et les cailloutis du Sundgau

Une étude d'identification des ressources stratégiques à préserver prioritairement pour l'alimentation future des population sera associée à la présente étude des volumes prélevables au premier semestre 2012. L'échelle de cette autre étude sera élargie puisqu'intégrant les bassins Sundgau et alluvions de l'Allan.

